

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Applicables à compter du 01.05.2024

Clause 1 : Application des conditions générales

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société ALP Admin EI et de son client dans le cadre de la vente des marchandises suivantes : prestations de service administratifs pour le compte de tiers, service de secrétariat, support comptable, service de gestion et d'organisation.

Le contrat est réputé conclu à la date d'acceptation de la commande par ALP Admin EI. Préalablement à cette date, les présentes conditions de service ont été mises à la disposition du Client, comme visé à l'article L. 441-6 du Code de Commerce. Toute commande implique l'adhésion sans réserve du Client aux présentes conditions générales qui prévalent sur toutes autres conditions, à l'exception de celles qui ont été acceptées expressément par ALP Admin EI.

Clause 2 : Commande

Toute commande, pour être prise en compte, doit être passée par écrit permettant de s'assurer de la preuve de l'accord contractuel, sous la forme d'un devis (ou « bon de commande », ou « bon de souscription », ou « formulaire d'inscription »).

L'acceptation de la commande par ALP Admin EI résulte de la confirmation qu'il l'a bien reçue, en accepte les modalités et confirme les termes par courriel. La commande peut être modifiée dans son contenu par écrit adressé à ALP Admin EI au plus tard 48 heures avant la date convenue pour le démarrage de la prestation desdits services. Après cette date, toute commande est réputée ferme et définitive. Toute modification du fait du Client peut entraîner facturation complémentaire et déterminer un nouveau délai de réalisation.

Le Client a la possibilité, en cours d'exécution d'une commande, d'ajouter un service non explicitement mentionné dans le devis initial, avec l'accord expresse d'ALP Admin EI. Si le service nouvellement ajouté entraîne une hausse tarifaire par rapport au devis initial, ALP Admin EI en informe obligatoirement le Client par écrit et sollicite son accord sur la nouvelle tarification, par voie d'avenant au devis initial. S'il n'est pas refusé par le Client, l'avenant est réputé accepté par le Client.

Clause 3 : Descriptif des prestations de services

ALP Admin EI offre un service de support administratif global dédié aux TPE, PME, associations, particuliers : tous travaux d'assistantat administratif et organisationnel entrant dans le cadre de la gamme des services proposés par ALP Admin EI, tels que : secrétariat ; aide à la gestion comptable et financière ; gestion achats/services généraux ; ADV/relation client.

Cette liste des services n'est pas exhaustive et peut s'enrichir à tout moment de nouveaux services développés par ALP Admin EI.

Le Client est informé que certains services nécessitant des expertises spécifiques telles que : assistanat comptable, donnent lieu à une tarification spécifique.

Les services peuvent être rendus de manière ponctuelle ou récurrente, sur site ou à distance, ou selon une combinaison des deux, selon les souhaits exprimés par le Client et l'évaluation qui est faite de ses besoins spécifiques.

Clause 4 : Réalisation de la prestation – délai d'exécution

Sauf conditions particulières expresses propres à la prestation, précisées dans la commande, la réalisation des services s'effectuera aux lieux et dates choisis par le Client lors de la commande. Le délai contractuel est suspendu de plein droit par tout événement indépendant de la volonté d'ALP Admin EI et ayant pour conséquence de retarder la réalisation de la prestation. ALP Admin EI ne procédera à la réalisation des prestations dans le délai contractuel que si le Client a exécuté l'ensemble de ses obligations et notamment son obligation de paiement du prix des prestations, à l'égard d'ALP Admin EI.

ALP Admin EI s'engage :

- à fournir les services conformément aux termes du bon de commande,
- à réaliser ses prestations dans le respect des bonnes pratiques de la profession et dans un souci permanent de la qualité du service.

Les prestations sont réalisées aux jours et heures convenus avec le Client et formalisées par le contrat réputé en vigueur dès signature du devis. Toute intervention sur site dans le cadre de la prestation commandée s'entend pour une durée minimale de trois heures. La réalisation de la prestation de service a lieu exclusivement dans le cadre de l'entreprise.

Les interventions se déroulent usuellement du lundi au vendredi de 9H à 17H.

Clause 5 : Obligations du client

Avant toute commande, le Client prend connaissance des présentes conditions générales.

Le Client s'assure préalablement à la commande que les services sont susceptibles de répondre à ses attentes.

Le Client doit informer sans délai ALP Admin EI du caractère éventuellement inadéquat du service proposé, notamment lorsque celui-ci ne correspond pas à ses besoins, toute prestation commandée et dont la réalisation a commencé donnant toutefois lieu à paiement.

Dans l'hypothèse où le Client ne serait pas satisfait de la prestation réalisée, une contestation est recevable si elle est notifiée à ALP Admin EI par téléphone et confirmée par courrier au plus tard dans les sept jours calendaires qui suivent la prestation. Toute contestation intervenant en dehors de ce délai ne sera pas prise en considération.

Si le Client souhaite annuler ou reporter une intervention planifiée, il doit en informer ALP Admin par écrit au moins 24 heures avant la réalisation initialement prévue. En cas d'absence du Client lors d'une intervention où sa présence était prévue, la prestation sera considérée annulée du fait du Client, passé un délai d'attente de 15mn.

De manière générale, si l'intervenant d'ALP Admin EI à son arrivée à l'adresse où il doit réaliser sa mission, constate qu'il ne peut réaliser sa mission du fait du Client, la prestation est considérée comme due.

Le Client s'engage à respecter les droits de propriété intellectuelle d'ALP Admin EI et des tiers.

Le Client s'engage en outre :

- en cas d'intervention sur site, à mettre à disposition un endroit calme et fonctionnel permettant la bonne exécution de la mission,
- à faire réaliser les prestations exclusivement dans le cadre contractuel défini avec ALP Admin EI.

Clause 6 : Conditions financières - paiement

Prix :

Sauf conditions particulières expresses propres aux services commandés, les prix des services commandés sont ceux figurant dans le contrat / devis au jour de la commande. Les prix sont, à cette date, fermes et définitifs.

ALP Admin EI se réserve le droit de modifier les prix de ses services à tout moment.

ALP Admin EI s'engage à informer le Client de toute augmentation de tarif au moins un mois avant son entrée en vigueur.

Les prix des services vendus sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA.

Modalités de paiement – Facturation :

ALP Admin EI établit en fin de mois une facture, dont un exemplaire est délivré le jour même au Client. Les prestations sont facturées au tarif en vigueur à la date de l'établissement du devis ou, le cas échéant, de ses avenants successifs.

Le règlement de la Commande s'effectue par chèque ou virement bancaire sur le compte dont les coordonnées auront été communiquées par ALP Admin E, par le Client, 15 jours après réception de la facture.

Retard de paiement :

En cas de défaut de paiement total ou partiel des services effectués à l'échéance, le Client doit verser à la société ALP Admin EI une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la facturation.

A compter du 1er janvier 2015, le taux d'intérêt légal sera révisé tous les 6 mois (Ordonnance n°2014-947 du 20 août 2014). Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40

euros due au titre des frais de recouvrement. Articles 441-10 et D. 441-5 du code de commerce.

Clause 7 : Suspension – résiliation

Suspension du service à titre de sanction

En cas d'inexécution par le Client de l'une des obligations prévues par les présentes conditions générales et notamment de son obligation de payer le prix convenu, ALP Admin EI pourra, après envoi d'une lettre ou d'un courriel de mise en demeure de respecter les termes des présentes conditions générales, demeuré sans effet pendant 10 jours à compter de son envoi, suspendre la fourniture du service, sans que celui-ci ne puisse réclamer aucune restitution ou diminution du prix à ce titre.

Résiliation anticipée à titre de sanction

Si le Client ne respecte pas l'une des obligations des présentes conditions générales, par sa propre faute ou négligence, ALP Admin EI peut résilier le contrat, 30 jours après une mise en demeure, adressée par lettre recommandée ou par courriel, de mettre un terme au manquement, non suivi d'effet.

Clause 8 : Force majeure

La responsabilité de la société ALP Admin EI ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Clause 9 : Garanties – protections des données

Les services sont fournis par ALP Admin EI conformément à la commande. ALP Admin EI garantit la fourniture d'un service adéquat en fonction des choix exprimés par le Client.

Assurances et Responsabilité

ALP Admin EI déclare être assuré en Responsabilité Civile Professionnelle (corporel, matériel et immatériel) pour les dommages qui pourraient être occasionnés dans le cadre des interventions effectuées. Tout dommage devra alors être signalé immédiatement par le Client et confirmé par lettre recommandée au plus tard dans les 48 heures suivant la prestation.

Confidentialité

ALP Admin EI est tenu au secret professionnel. Elle est directement responsable du respect de la plus stricte confidentialité, et tenu de ne divulguer aucune des informations confidentielles qui lui auront été communiquées par le Client dans le cadre de sa mission, sans limite de durée.

Protection des données personnelles

ALP Admin EI s'engage au respect de la législation applicable en matière de protection des données, et notamment du Règlement général relatif à la protection des données

personnelles (également appelé RGPD) et de la loi dite "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée.

La politique de protection des données appliquée à ce titre par ALP Admin EI couvre en particulier les droits d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité et de limitation dont disposent les personnes engagées dans une relation avec la Société par le traitement des données à caractère personnel que la Société met en œuvre.

La Société se tient à la disposition de tout utilisateur de ses services et outils pour répondre à toute question concernant la protection des données personnelles chez ALP Admin par mail adressé à contact@alp-admin.com ou comme décrit dans les Mentions Légales sur le site : www.alp-admin.com.

Clause 10 : Durée

Le présent contrat est fixé pour une durée indéterminée, ou pour la durée spécifiquement prévue par l'offre souscrite, telle que figurée sur la commande.

Clause 11 : Modification des conditions générales

ALP Admin EI se réserve la possibilité de modifier les présentes conditions générales, sous réserve d'en informer le Client, par voie de notification individuelle. Les contrats en cours sont alors soumis aux conditions générales ainsi modifiées et, le cas échéant, complétées. La responsabilité d'ALP Admin EI ne peut en aucun cas être engagée de ce fait.

Clause 12 : Droit applicable – langue du contrat – litiges

Les contrats entre ALP Admin EI et le Client, régis notamment par les présentes conditions générales, sont soumis au droit français, à l'exclusion de toute autre législation étatique. En cas de rédaction des présentes conditions générales en plusieurs langues ou de traduction, seule la version française fera foi.

En cas de désaccord persistant sur l'application ou l'interprétation de ces conditions générales et à défaut d'accord amiable, tout litige sera soumis au Tribunal de Commerce de Bourg en Bresse.

Fait à Sauvigny, le ...

Signature du Client

Signature ALP Admin